

Concours de Noël

DÉCORATIONS • ILLUMINATIONS • CRÈCHES
INSCRIPTIONS AVANT LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

CRÈCHES

1^{er} Prix : 150€

2^{ème} Prix : 100€

3^{ème} Prix : 50€

MAISONS

1^{er} Prix : 150€

2^{ème} Prix : 100€

3^{ème} Prix : 50€

COMMERCES

1^{er} Prix : 150€

2^{ème} Prix : 100€

3^{ème} Prix : 50€

BATEAUX

1^{er} Prix : 150€

2^{ème} Prix : 100€

3^{ème} Prix : 50€

Pour vous inscrire, retrouvez les bulletins d'inscription en mairie.



Concours de Noël

DÉCORATIONS • ILLUMINATIONS • CRÈCHES

- Les prix sont en bons d'achats chez les artisans et commerçants beaucairois partenaires de l'opération.
- Pour les maisons, vitrines, commerces et les bateaux, les visites du jury se feront à partir du vendredi 13 décembre. Les participants au concours des crèches seront avvertis par téléphone de la date de passage du jury.
- La remise des prix aura lieu le lundi 13 janvier 2019 à 19h en salle du Conseil.
- Les bulletins d'inscription doivent être déposés impérativement avant le vendredi 13 décembre 2019 en mairie à l'adresse suivante :
Concours des décorations de Noël - Hôtel de Ville - Place Georges Clemenceau - 30300 Beaucaire

RÈGLEMENT :

Quatre catégories : crèches, maisons, bateaux et vitrines des commerces seules seront prises en considération les décorations visibles de la rue ou de la route.

Trois prix seront décernés dans chaque catégorie : maisons, bateaux, crèches intérieures et vitrines des commerces, le jury se réserve le droit d'attribuer ou non les prix en fonction de la qualité des décorations proposées. Aucun frais de participation ne sera demandé aux candidats. Le fait de participer au concours implique l'acceptation pleine et entière de son règlement.

Les gagnants du concours 2018 sont hors concours pour cette nouvelle édition.

Les candidats au concours autorisent la ville de Beaucaire à utiliser des photos et enregistrements vidéos de leurs décorations.

Ces éléments pourront être transmis à la presse et intégrés des documents produits par la ville de Beaucaire, incluant ceux qui sont accessibles par internet.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

à déposer impérativement avant le 13 décembre 2019 en mairie à l'adresse suivante :

Concours des décorations de Noël - Hôtel de Ville - Place Georges Clemenceau - 30300 Beaucaire

Prénom :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Catégorie :

Maisons

Bateaux

Crèches int.

Vitrines de commerces